

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE**

REF : DOT/SDT/DRA/30/2024

Relizane : 27/10/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE
RELIZANE

A Monsieur

SOLTANI Hachemi

N 216 Rue Saadi Baghdad Tighennif Mascara

Objet : 1^{er} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 44/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux de distribution ODN ; et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°91 du 21/04/2024 ODN CPT Msan/CPTN48 il a été constaté :

- Vous n'avez pas récupéré votre matériel pour entamer les travaux.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Le Directeur
Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane
Salim DOUDJELLI